

Rapport financier consolidé

Exercice terminé le 31 décembre 2023

ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Josée Tassé, CPA OMA, suis responsable de la préparation du Rapport financier consolidé de Ville de Cowansville pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 et atteste de sa véracité.

Signature _____ Date 6 mai 2024

Table des matières

États financiers consolidés audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État consolidé des résultats	4
État consolidé de la situation financière	5
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	6
État consolidé des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	8
Renseignements complémentaires consolidés	
Informations sectorielles consolidées	
Résultats détaillés par organismes	29
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes	30
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes	31
Situation financière par organismes	32
Charges par objets	33
Excédent (déficit) accumulé	34
Avantages sociaux futurs	38

Renseignements financiers consolidés non audités

Analyse des revenus consolidés	46
Analyse des charges consolidées	58

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil municipal de
Ville de Cowansville

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Ville de Cowansville (ci-après « la Ville »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2023 et l'état des résultats, l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les autres renseignements complémentaires.

À notre avis, à l'exception des incidences des problèmes décrits dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville au 31 décembre 2023 ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion avec réserve

Dans le cadre de l'application au 1^{er} janvier 2023 du chapitre SP 3280, « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*, applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2022, la Ville doit déterminer si un passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations doit être comptabilisé. Au 31 décembre 2023, à l'exception du passif au titre de l'obligation liée au site d'enfouissement du partenariat, la Ville n'a pas évalué ni comptabilisé de passif au titre des autres obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, n'a pas fourni les informations requises sur des obligations et n'a pas déterminé les ajustements à apporter aux autres postes des états financiers, ce qui constitue une dérogation aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les incidences de cette dérogation sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 n'ont pu être quantifiées. Cette situation nous a conduits à exprimer une opinion avec réserve sur les états financiers de l'exercice considéré.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la municipalité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Observations – informations comparatives non retraitées

Nous attirons l'attention sur la note 3 des états financiers, qui indique que la municipalité a adopté le nouveau chapitre SP 3280, «Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations», le 1^{er} janvier 2023. La Ville a fait le choix d'appliquer ce nouveau chapitre prospectivement et, en conséquence, les montants comparatifs sont présentés conformément aux méthodes comptables appliquées par la municipalité avant l'adoption de ce nouveau chapitre.

Observation - informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la Ville inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14, S15 et S23, portent sur l'établissement de l'excédent (du déficit) de l'exercice et sur la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Ville à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Ville ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Ville.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Ville à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Ville à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON S.E.N.C.R.L.
Granby (Québec), 6 mai 2024
CPA auditeur, permis de comptabilité publique no A125850

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Budget	Réalizations	
		2023	2023	2022
Revenus				
Taxes	1	24 069 061	24 081 603	22 331 058
Compensations tenant lieu de taxes	2	2 524 397	2 535 527	2 474 270
Quotes-parts	3			
Transferts	4	1 138 315	8 127 238	4 271 319
Services rendus	5	2 037 698	2 770 525	2 822 992
Imposition de droits	6	1 299 000	2 051 124	2 104 984
Amendes et pénalités	7	496 700	491 221	560 136
Revenus de placements de portefeuille	8	115 914	499 867	221 479
Autres revenus d'intérêts	9	86 500	169 119	164 829
Autres revenus	10	80 512	1 966 017	629 422
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	31 848 097	42 692 241	35 580 489
Charges				
Administration générale	14	4 645 842	4 079 844	3 904 470
Sécurité publique	15	4 644 473	4 354 481	4 094 441
Transport	16	9 051 902	8 882 961	7 785 427
Hygiène du milieu	17	6 521 449	6 828 886	7 144 369
Santé et bien-être	18	305 946	338 292	252 751
Aménagement, urbanisme et développement	19	1 388 692	1 425 993	1 232 072
Loisirs et culture	20	5 412 316	4 854 831	4 617 734
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	1 283 641	1 242 117	915 557
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	33 254 261	32 007 405	29 946 821
Excédent (déficit) de l'exercice	25	(1 406 164)	10 684 836	5 633 668
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		82 401 590	76 767 922
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	27			
Solde redressé	28		82 401 590	76 767 922
Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice	29		93 086 426	82 401 590

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	10 462 773	9 226 641
Débiteurs (note 5)	2	18 597 101	12 282 967
Prêts (note 6)	3		
Placements de portefeuille (note 7)	4	1 433 807	1 334 414
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6		
Autres actifs financiers (note 8)	7		
	8	30 493 681	22 844 022
PASSIFS			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 9)	10		
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	4 943 563	3 799 757
Revenus reportés (note 11)	12	3 173 122	3 097 668
Dette à long terme (note 12)	13	40 942 560	34 675 897
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14	93 200	334 300
Autres passifs (note 14)	15	1 366 088	1 345 026
	16	50 518 533	43 252 648
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(20 024 852)	(20 408 626)
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	112 177 508	101 784 762
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	444 702	604 179
Stocks de fournitures	20	304 554	256 920
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22	184 514	164 355
	23	113 111 278	102 810 216
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	24	93 086 426	82 401 590
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :			
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	93 086 426	82 401 590
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26		
	27	93 086 426	82 401 590

Obligations contractuelles (note 19)
Droits contractuels (note 20)
Passifs éventuels (note 21)
Actifs éventuels (note 22)

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Budget	Réalisations	
		2023	2023	2022
Excédent (déficit) de l'exercice	1	(1 406 164)	10 684 836	5 633 668
Variation des immobilisations corporelles				
Acquisition	2 ()	16 730 568)	8 580 326)
Produit de cession	3	190 000	313 009	173 737
Amortissement	4	5 600 000	6 183 460	5 809 817
(Gain) perte sur cession	5		(188 595)	(37 298)
Réduction de valeur / Reclassement	6		29 948	19 745
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7			
	8	5 790 000	(10 392 746)	(2 614 325)
Variation des propriétés destinées à la revente	9		159 477	(1 154)
Variation des stocks de fournitures	10		(47 634)	(98 481)
Variation des actifs incorporels achetés	11			
Variation des autres actifs non financiers	12	20 000	(20 159)	16 690
	13	20 000	91 684	(82 945)
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14			
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15			
Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)	16	4 403 836	383 774	2 936 398
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	17		(20 408 626)	(23 345 024)
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	18			
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19			
Solde redressé	20		(20 408 626)	(23 345 024)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	21		(20 024 852)	(20 408 626)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

L'état consolidé des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté, car l'organisme ne détient aucun instrument financier évalué à la juste valeur ou découlant d'une opération en devises pour lequel aucun choix n'a été effectué en vertu du paragraphe .19A du chapitre SP 2601 - *Conversion des devises*.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	10 684 836	5 633 668
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	6 183 460	5 809 817
Autres			
▪ Gain/perte sur cessions d'immobilisations	3.1	(128 789)	7 197
	4	16 739 507	11 450 682
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	5	(6 314 134)	(3 466 942)
Autres actifs financiers	6		
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	7	65 750	4 393
Revenus reportés	8	75 454	2 740 315
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	9	(241 100)	(11 200)
Propriétés destinées à la revente	10	159 477	(1 154)
Stocks de fournitures	11	(47 634)	(98 481)
Autres actifs non financiers	12	(20 159)	16 690
	13	10 417 161	10 634 303
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles	14 (15 631 450)(8 580 326)
Produit de cession des immobilisations corporelles	15	313 009	173 737
Acquisition d'actifs incorporels achetés	16 (() (()
Produit de cession des actifs incorporels achetés	17		
	18	(15 318 441)	(8 406 589)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	19 (44 235)(50 377)
Remboursement ou cession	20	21 148	18 007
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	21 (106 164)(67 369)
Cession	22		
	23	(129 251)	(99 739)
Activités de financement (note 4)			
Émission de dettes à long terme	24	10 595 000	9 440 996
Remboursement de la dette à long terme	25 (4 245 267)(10 835 843)
Variation nette des emprunts temporaires	26		
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	27	(83 070)	(55 278)
Autres			
▪	28.1		
	29	6 266 663	(1 450 125)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	30	1 236 132	677 850
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice	31	9 226 641	8 548 791
Solde déjà établi	32		
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	33	9 226 641	8 548 791
Solde redressé	34	10 462 773	9 226 641
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)			

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

1. Statut de l'organisme municipal

La Ville de Cowansville (ci-après « la Ville ») est constituée en vertu de la Loi sur les cités et villes.

2. Principales méthodes comptables

Base de présentation

La direction est responsable de la préparation des états financiers consolidés (ci-après les « états financiers ») de la Ville, lesquels sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public (ci-après les « normes comptables »).

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation de l'information financière municipale* publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Celles-ci comprennent l'excédent (le déficit) de l'exercice à des fins fiscales présenté aux pages S13 et S14 et la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales présentée aux pages S15 et S23.

A) Périmètre comptable et partenariats

Les états financiers présentent les actifs, les passifs, les revenus et les charges de la Ville.

a) Périmètre comptable

S.O.

b) Partenariats

Les états financiers incluent aussi la quote-part revenant à la Ville des actifs, des passifs, des revenus et des charges des partenariats auxquels elle participe. Cette consolidation proportionnelle se fait ligne par ligne. La Ville participe aux partenariats suivants dans les proportions indiquées :

Régie Aéroportuaire Régionale des Cantons de l'Est (ci-après la « Régie aéroportuaire »)	33,33 %
Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de Brome-Missisquoi (ci-après la « Régie intermunicipale »)	25 %

B) Comptabilité d'exercice

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers conformément aux normes comptables, la direction de la Ville doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Ville pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

C) Actifs financiers

Sauf indication contraire, les actifs financiers sont comptabilisés au coût.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Ville est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

D) Passifs

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations - Site d'enfouissement

Un passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations est comptabilisé par la Ville lorsque toutes les conditions suivantes sont réunies :

- Il existe une obligation juridique obligeant la Ville à engager des coûts de mise hors service relativement à une immobilisation corporelle;
- L'opération ou l'événement passé à l'origine du passif est survenu;
- Il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés;
- Il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

Le passif comprend les coûts directement attribuables aux activités de mise hors service de l'immobilisation corporelle, y compris les activités au titre du fonctionnement, de l'entretien et de la surveillance après la mise hors service.

Lors de la comptabilisation initiale d'un passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'une immobilisation corporelle, la Ville comptabilise un coût de mise hors service en augmentation du coût de l'immobilisation corporelle (ou de la composante) en cause du même montant que le passif. Le coût de mise hors service est ainsi comptabilisé en charges sur la durée de vie de l'immobilisation corporelle (ou de la composante) en cause, conformément à la méthode et à la durée d'amortissement de cette immobilisation. Le passif est révisé annuellement à partir de la meilleure information disponible à la date des états financiers. Lorsque l'immobilisation corporelle en cause fait l'objet d'un usage productif, la variation annuelle est constatée aux résultats de l'exercice lorsqu'elle résulte de l'écoulement du temps ou en ajustement du coût de l'immobilisation corporelle en cause lorsqu'elle résulte d'une révision de l'échéancier, du montant des flux de trésorerie non actualisés estimatifs ou d'une révision du taux d'actualisation. Toute modification apportée à l'évaluation des obligations liées à la mise hors service d'une immobilisation corporelle ne faisant plus l'objet d'un usage productif est comptabilisée en tant que charges dans la période où elle survient.

Passif au titre d'assainissement des sites contaminés

Les obligations découlant de la réhabilitation de terrains contaminés sous la responsabilité de la Ville, ou pouvant de façon probable relever de sa responsabilité, sont comptabilisées au passif au poste Assainissement des sites contaminés dès que la contamination survient ou que la Ville en est informée, qu'il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés et qu'il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause. Le passif comprend les coûts estimatifs de la gestion et de la réhabilitation des terrains contaminés ainsi que les coûts afférents à la maintenance et à la surveillance après assainissement, le cas échéant. L'évaluation de ces coûts est établie à partir de la meilleure information disponible et est révisée annuellement.

E) Actifs non financiers

Les actifs non financiers sont, de par leur nature, employés normalement pour fournir des services futurs.

Immobilisations corporelles

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire ou en fonction du tonnage d'enfouissement aux taux annuels suivants :

	Taux
Infrastructures	2,5 % à 25 %
Infrastructures - cellule d'enfouissement (a)	Selon le tonnage enfoui par rapport à la capacité total d'enfouissement
Bâtiments	2,5 % à 6,67 %
Véhicules	5 % à 33 %
Ameublement et équipement de bureau	10 % à 20 %
Machinerie, outillage et équipement divers	5 % à 33 %

(a) Les coûts de mise hors service d'immobilisations corporelles capitalisés dans la catégorie des infrastructures - cellules d'enfouissement sont amorti selon le tonnage enfoui par rapport à la capacité total d'enfouissement.

Les immobilisations corporelles en cours sont amorties dès leur mise en service. L'amortissement des immobilisations corporelles est inclus dans les charges à l'état consolidé des résultats, mais retiré aux fins du calcul de l'excédent (du déficit) de fonctionnement à des fins fiscales.

Réduction de valeur

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la Ville de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à une immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter la baisse de valeur. Toute moins-value sur les immobilisations corporelles est passée en charges à l'état consolidé des résultats et aucune reprise de moins-value ne peut être constatée ultérieurement.

Stocks de fournitures

Les stocks de fournitures sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Propriétés destinées à la revente

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Les propriétés destinées à la revente sont évaluées au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût propre. Les propriétés destinées à la revente sont constatées à titre d'actif financier lorsque l'actif est en état d'être vendu, qu'il y a un plan en place pour la vente de l'actif et qu'il est raisonnable de prévoir que la vente sera réalisée dans l'année suivant la date des états financiers.

F) Revenus

Constatation des revenus

Les taxes se rapportant à l'année visée sont constatées lorsqu'elles sont autorisées et que le fait imposable se produit.

Les compensations tenant lieu de taxes sont comptabilisées lorsqu'elles font l'objet d'une demande de paiement.

Les taxes et les compensations tenant lieu de taxes afférentes aux modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées dès l'entrée en service des modifications apportées à des immeubles ou de la construction de nouveaux immeubles, sans égard à la date à laquelle les certificats de modification ont été émis, pourvu qu'il soit possible de faire une estimation raisonnable de la valeur des modifications ou ajouts en cause.

Les quotes-parts sont constatées lorsqu'elles sont déterminées et adoptées par résolution.

Les revenus de loyers sont constatés selon la méthode linéaire sur la durée des contrats de location.

Les revenus de transfert sont constatés aux états financiers à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu aux transferts, pour autant qu'ils aient été autorisés, que les critères d'admissibilité soient satisfaits et qu'une estimation raisonnable des montants soit possible, sauf lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, le transfert est constaté à titre de passif au poste Revenus reportés.

Les revenus des services rendus et les autres revenus sont constatés lorsque le service est fourni et qu'il donne lieu à une créance.

Les contributions de la Municipalité régionale de comté de Brome-Missisquoi relatives à l'imposition de droits sur les carrières et les sablières sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel elles sont autorisées, lorsque les critères d'admissibilité ont été satisfaits et qu'une estimation raisonnable des montants est possible. Ces contributions sont reportées et comptabilisées à titre de revenus de transfert au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles elles sont affectées.

Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date de l'inscription du transfert par l'officier de la publicité des droits.

Les amendes et pénalités se rapportant à l'année visée sont constatées lors de l'émission des contraventions.

Les intérêts sur les placements et les autres revenus d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Les dons sont constatés à leur juste valeur marchande dans l'exercice où ils sont attribués par un acte juridique à la date officielle inscrite au document légal.

G) Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite à cotisations déterminées

La charge de fonctionnement correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et charges à payer pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Le régime enregistré d'épargne-retraite (REER) et le régime volontaire épargne-retraite (RVER) offerts à certains employés par la Ville, le REER collectif offert par la Régie aéroportuaire et le régime de retraite simplifié (RRS) offert par la Régie intermunicipale sont comptabilisés comme des régimes de retraite à cotisations déterminées.

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la Ville est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Avantages sociaux futurs à prestations déterminées

La charge de fonctionnement est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs. Dans l'application de cette méthode, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 (ci-après « la Loi »). Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime. Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état consolidé de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi précitée. Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode suivante : Répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs, à partir du taux d'actualisation fixé et des hypothèses les plus probables de la Ville en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi précitée. Les effets de cette Loi sont décrits, s'il y a lieu, dans la note complémentaire ou les renseignements complémentaires sur les avantages sociaux futurs des états financiers.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2023 selon la méthode suivante : valeur lissée au 3 ans.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants.

L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

S.O.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

I) Instruments financiers

Évaluation initiale

La Ville comptabilise un actif financier ou un passif financier dans l'état consolidé de la situation financière lorsqu'elle devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier, et seulement dans ce cas. Sauf indication contraire, les actifs et passifs financiers sont initialement évalués au coût.

Les coûts de transaction afférents aux instruments financiers évalués au coût après amortissement sont comptabilisés à titre de frais reportés.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de la Ville sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

Les coûts de transaction afférents aux emprunts à long terme évalués au coût après amortissement sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La Ville détermine s'il existe une indication objective de dépréciation des actifs financiers. Toute dépréciation des actifs financiers est comptabilisée à l'état consolidé des résultats.

Dans le cas d'un placement de portefeuille, si une indication objective de dépréciation existe, une perte de valeur est comptabilisée lorsqu'il subit une moins-value durable. Toute augmentation ultérieure de la valeur d'un placement de portefeuille ayant fait l'objet d'une réduction de valeur n'est comptabilisée à l'état consolidé des résultats qu'au moment de sa réalisation.

J) Autres éléments

S.O.

3. Modification de méthodes comptables

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations - Site d'enfouissement

Le 1^{er} janvier 2023, la Ville a adopté les recommandations du nouveau chapitre SP 3280, «Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations», du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public. Conformément aux exigences du nouveau chapitre SP 3280, la Ville comptabilise un passif et une augmentation correspondante du coût de l'immobilisation corporelle visée à l'égard des obligations juridiques qui sont liées à la mise hors service d'une immobilisation corporelle et qui résultent de son acquisition, de sa construction, de son développement, de sa mise en valeur ou de son utilisation normale. Ces recommandations s'appliquent aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles contrôlées par la Ville qui font encore ou non l'objet d'un usage productif, y compris les immobilisations corporelles louées.

Conformément aux nouvelles exigences, la Ville devrait comptabiliser un tel passif lorsque les conditions suivantes sont réunies :

- Il existe une obligation juridique obligeant la Ville à engager des coûts de mise hors service relativement à une immobilisation corporelle;
- L'opération ou l'événement passé à l'origine du passif est survenu;
- Il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés;
- Il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

L'entrée en vigueur de cette nouvelle norme a entraîné le retrait de l'ancien chapitre SP3270, « Passif au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges contrôlées de déchets solides », du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, qui établissait des normes sur la façon de comptabiliser et de présenter les activités de fermeture et d'après-fermeture afférentes à l'exploitation d'une décharge contrôlée de déchets solides. Conformément aux exigences de cet ancien chapitre, la Ville comptabilisait un passif correspondant à la valeur actualisée des charges liées au recouvrement final du site ainsi qu'au contrôle et à l'entretien des systèmes de captage et de traitement des biogaz et des produits de lixiviation en fonction de la capacité utilisée de la décharge, laquelle était mesurée selon une méthode volumétrique en fonction du nombre de mètres cubes utilisés. Ces situations sont désormais incluses dans le champ d'application du nouveau chapitre SP3280 et sont évaluées et comptabilisées conformément à la méthode comptable décrite à la note 2 D). Conformément aux dispositions transitoires, ces exigences, applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2022, ont fait l'objet d'une application prospective. L'application de ces nouvelles recommandations n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés de la Ville.

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations - Autres

Pour les autres obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, la municipalité n'a pas évalué ni comptabilisé de passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, n'a pas fourni les informations requises sur les obligations et n'a pas déterminé les ajustements à apporter aux autres postes des états financiers.

Instruments financiers

Le 1^{er} janvier 2023, la Ville a adopté les recommandations des nouveaux chapitres SP 1201, « Présentation des états financiers », et SP 3450, « Instruments financiers », du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*.

Le chapitre SP 3450 établit des normes de comptabilisation et d'évaluation des actifs financiers, des passifs financiers et des dérivés non financiers. Les principaux éléments de ce nouveau chapitre sont les suivants :

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

- Les éléments compris dans le champ d'application du chapitre sont classés dans l'une ou l'autre des deux catégories d'évaluation : juste valeur, ou coût ou coût après amortissement;
- La quasi-totalité des dérivés, y compris les dérivés incorporés qui ne sont pas étroitement liés au contrat hôte, sont évalués à la juste valeur;
- L'évaluation à la juste valeur s'applique également aux placements de portefeuille dans des titres de capitaux propres qui sont cotés sur un marché actif;
- Les autres actifs financiers et passifs financiers sont de façon générale évalués au coût ou au coût après amortissement;
- Jusqu'à ce qu'un élément soit décomptabilisé, les gains et les pertes découlant de la réévaluation à la juste valeur sont présentés dans l'état consolidé des gains et pertes de réévaluation;
- Il n'est pas nécessaire de présenter une comparaison des montants réels et des montants budgétés dans l'état consolidé des gains et pertes de réévaluation;
- Lorsque l'entité définit et met en œuvre une stratégie de gestion des risques ou de placement afin de gérer et d'évaluer la performance d'un groupe d'actifs financiers, de passifs financiers ou des deux en fonction de la juste valeur, elle peut choisir d'inclure ces éléments dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur;
- De nouvelles exigences clarifient quand les passifs financiers sont décomptabilisés;
- La compensation d'un passif financier et d'un actif financier est interdite en l'absence d'un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation entre les montants comptabilisés et de l'intention soit de procéder à un règlement net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément;
- De nouvelles obligations d'information sur les éléments présentés ainsi que sur la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers ont été ajoutées.

Le chapitre SP 1201 prévoit un nouvel état financier (l'état consolidé des gains et pertes de réévaluation) pour la comptabilisation des gains et pertes de réévaluation et prévoit que l'excédent ou le déficit accumulé présenté à l'état consolidé de la situation financière correspond à l'excédent ou au déficit accumulé lié aux activités et aux gains et pertes de réévaluation cumulés.

Conformément aux dispositions transitoires, ces exigences, applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2022, ont fait l'objet d'une application prospective et, en conséquence, les montants comparatifs au 31 décembre 2022 et pour l'exercice terminé à cette date sont présentés conformément aux méthodes comptables appliquées par la Ville avant l'adoption de ces nouveaux chapitres. L'application de ces modifications n'a eu aucune incidence sur la valeur comptable des actifs financiers et des passifs financiers de la municipalité Ville au 1^{er} janvier 2023.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

		2023	2022
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :			
Fonds en caisse et dépôts à vue	1	10 312 773	9 226 641
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2	150 000	
Autres éléments			
▪	3.1		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	10 462 773	9 226 641
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	5	()	()
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	6	10 462 773	9 226 641
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7	7 812 945	4 686 710
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	8	3 505 000	6 783 000

Note

Les sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont associées aux excédents affectés, aux fonds réservés, aux revenus reportés grevés d'origine externe et du financement des investissements en cours.

Les intérêts payés au cours de l'exercice s'élèvent à 962 660 \$ (771 006 \$ au 31 décembre 2022).

5. Débiteurs

		2023	2022
Taxes municipales	9	1 990 756	1 692 187
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	10		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11	10 678 207	8 826 802
Gouvernement du Canada et ses entreprises	12	4 216 700	523 458
Organismes municipaux	13	86 898	68 840
Autres			
▪ Mutations, amendes et autres	14.1	1 454 765	1 171 680
▪ Intérêts à recevoir	14.2	169 775	
	15	18 597 101	12 282 967
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16	9 713 017	5 106 310
Gouvernement du Canada et ses entreprises	17		
Organismes municipaux	18		
Autres tiers	19		
	20	9 713 017	5 106 310
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	21	206 911	210 966
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	22	563 441	1 614 350
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	23	8 695 350	5 020 218
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	24	566 171	679 942
Ministère de la Culture et des Communications	25	143 401	137 783
Autres ministères/organismes	26	709 844	1 374 509
	27	10 678 207	8 826 802

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Note

Les montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme portent intérêt à des taux variant de 1,47 % à 4,11 % (1,47 % à 4,11 % au 31 décembre 2022) et viennent à échéance au plus tard en mars 2023.

6. Prêts

		2023	2022
Prêts à un office d'habitation	28		
Prêts à un fonds d'investissement	29		
Autres			
▪	30.1		
	31		
Provision pour moins-value déduite des prêts	32		

Note**7. Placements de portefeuille**

		2023	2022
Placements à titre d'investissement	33	207 884	214 655
Autres placements	34	1 225 923	1 119 759
	35	1 433 807	1 334 414
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	36	1 225 923	1 119 759
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	37		

Note

Placement à titre d'investissement:

Contribution aux Fonds de garantie de franchise collective de l'UMQ et Fonds des municipalités pour la biodiversité.

Régie intermunicipale:

Les autres placements de portefeuille affectés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement sont composés de titres et fonds à revenu fixe

8. Autres actifs financiers

		2023	2022
Propriétés destinées à la revente (note 16)	38		
Autres	39		
	40		

Note**9. Emprunts temporaires**

La Ville bénéficie d'une ouverture de crédit bancaire pour les opérations courantes de 300 000 \$ (montant bonifié à 1 500 000 \$ du 1er novembre au 31 mars) et d'emprunts temporaires totalisant 3 000 000 \$ pour des activités d'investissement. L'ouverture de crédit bancaire et les emprunts temporaires portent intérêt au taux préférentiel (7,20 % ; 6,45 % au 31 décembre 2022) et sont renouvelables annuellement.

La Régie intermunicipale bénéficie d'ouvertures de crédit bancaire d'un montant total de 9 336 127 \$ portant intérêt à des taux variant du taux préférentiel moins 0,36 % (6,84%; 6,09 % au 31 décembre 2022) au taux préférentiel (7,20 %; 6,45 % au 31 décembre 2022) et renouvelables annuellement.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

10. Crédoiteurs et charges à payer

		2023	2022
Fournisseurs	41	2 055 160	2 029 756
Salaires et avantages sociaux	42	629 597	337 489
Dépôts et retenues de garantie	43	1 908 123	1 114 260
Provision pour contestations d'évaluation	44		
Autres			
▪ Intérêts courus sur dette LT	45.1	349 550	318 252
▪ Autres	45.2	1 133	
	46	4 943 563	3 799 757

Note**11. Revenus reportés**

		2023	2022
Taxes perçues d'avance	47	115 337	226 424
Transferts			
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	48		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	49		
Accès entreprise Québec	50		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	51		
Autres			
▪ SHQ (projet habitation)	52.1	2 692 656	2 641 084
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	53		
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	54	65 383	37 000
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	55		
Société québécoise d'assainissement des eaux	56		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	57		
Autres contributions des promoteurs	58		
Fonds de redevances réglementaires	59		
Autres			
▪ Entente Rang St-Joseph	60.1	299 746	193 160
	61	3 173 122	3 097 668

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

12. Dette à long terme

	Taux d'intérêt		Échéance			2023	2022
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	0,55	5,50	2024	2043	62	41 183 973	34 808 669
Obligations et billets en monnaies étrangères					63		
Gains (pertes) de change reportés					64		
					65		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					66		
Organismes municipaux				2026	67	54 330	74 330
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	0,50	0,50	2025	2026	68	23 633	29 204
Autres					69		
					70	41 261 936	34 912 203
Frais reportés liés à la dette à long terme					71	(319 376)	(236 306)
					72	40 942 560	34 675 897

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

		Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2023
		Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location-acquisition	Autres	
2024	73		3 882 407	3 320	20 000	3 905 727
2025	74		3 463 900	19 077	20 000	3 502 977
2026	75		3 339 734	1 236	14 330	3 355 300
2027	76		3 325 932			3 325 932
2028	77		3 004 000			3 004 000
2029 et plus	78		24 168 000			24 168 000
	79		41 183 973	23 633	54 330	41 261 936
Intérêts et frais accessoires	80		()	()	()	()
	81		41 183 973	23 633	54 330	41 261 936

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

13. Avantages sociaux futurs

	2023	2022
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	82 (93 200)	(334 300)
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	83	
	84 (93 200)	(334 300)
Charge de l'exercice		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	85 672 100	879 900
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	86	
Régimes à cotisations déterminées	87	
Autres régimes (REER et autres)	88 54 684	66 724
Régimes de retraite des élus municipaux	89 35 613	38 364
	90 762 397	984 988

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

Note**14. Autres passifs**

	2023	2022
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	91	1 270 026
Assainissement des sites contaminés	92	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	93 1 366 088	
Autres		
▪ Infrastructure à payer	94.1	75 000
	95 1 366 088	1 345 026
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	96	
Passifs engagés	97 1 366 088	
Passifs réglés	98 () ()	
Charge de désactualisation ¹	99	
Révisions des estimations de flux de trésorerie	100	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	101 1 366 088	

1. La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

Note**Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations**

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations de la Régie intermunicipale concernent principalement les activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement.

Les activités des sites d'enfouissement de la Régie intermunicipale, notamment celles relatives aux activités de fermeture et d'après-fermeture, sont régies par les lois gouvernementales applicables concernant la protection de l'environnement. Les principales informations relatives au passif afférent sont les suivantes :

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Taux d'actualisation, incluant l'inflation	4,02 %
Période d'actualisation	De 1 à 24 ans
Taux d'inflation	2,00 %
Durée de vie restante estimative de l'exploitation	24 ans
Période estimative nécessaire pour les activités d'après-fermeture	29 ans

Les charges estimatives totales de la Régie intermunicipale relatives aux activités de fermeture et d'après-fermeture du site d'enfouissement totalisent 4 957 524 \$ aux 31 décembre 2023 et 2022.

Voir aussi la note 27.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

15. Immobilisations corporelles

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
Infrastructures					
Eau potable	102	25 310 704	488 118		25 798 822
Eaux usées	103	29 034 285	434 848		29 469 133
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	104	59 095 351	1 101 297		60 196 648
Autres					
▪ Parcs/stationnement/Lac	105.1	20 237 222	2 366 009	8 784	22 594 447
Réseau d'électricité	106				
Bâtiments	107	18 228 106	10 758 749	80 290	28 906 565
Améliorations locatives	108				
Véhicules	109	7 748 742	269 578	24 522	7 993 798
Ameublement et équipement de bureau	110	1 419 267	312 554	3 726	1 728 095
Machinerie, outillage et équipement divers	111	7 066 157	808 821	684 435	7 190 543
Terrains	112	8 298 536	1 859	29 948	8 270 447
Autres	113		301 557		301 557
	114	176 438 370	16 843 390	831 705	192 450 055
Immobilisations en cours	115	7 710 499	(112 822)		7 597 677
	116	184 148 869	16 730 568	831 705	200 047 732
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
Infrastructures					
Eau potable	117	14 713 556	635 745		15 349 301
Eaux usées	118	11 583 102	653 329		12 236 431
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	119	25 857 161	2 114 268		27 971 429
Autres					
▪ Parcs/stationnement/Lac/etc.	120.1	12 237 263	890 452	4 612	13 123 103
Réseau d'électricité	121				
Bâtiments	122	8 798 704	582 199	68 830	9 312 073
Améliorations locatives	123				
Véhicules	124	4 110 603	765 416	24 522	4 851 497
Ameublement et équipement de bureau	125	1 222 174	72 753	3 726	1 291 201
Machinerie, outillage et équipement divers	126	3 841 544	469 298	575 653	3 735 189
Autres	127				
	128	82 364 107	6 183 460	677 343	87 870 224
VALEUR COMPTABLE NETTE	129	101 784 762			112 177 508
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles					
Coût	130	47 568		5 570	41 998
Amortissement cumulé	131	(6 395)	(4 200)	(1 393)	(9 202)
Valeur comptable nette	132	41 173			32 796

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

16. Propriétés destinées à la revente

		2023	2022
Immeubles de la réserve foncière	133		
Immeubles industriels municipaux	134	444 702	454 179
Autres	135		150 000
	136	444 702	604 179
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 8)	137		
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	138	444 702	604 179

Note**17. Actifs incorporels achetés**

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
▪	139.1				
	140				
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
▪	141.1				
	142				
VALEUR COMPTABLE NETTE	143				

Note**18. Autres actifs non financiers**

		2023	2022
Frais payés d'avance			
▪		144.1	184 514
Autres			
▪		145.1	
		146	184 514
			164 355

Note**19. Obligations contractuelles****Ville**

Les principaux engagements contractuels de traitement de matières recyclables, de valorisation des boues, de fournitures de matériaux divers, de location de photocopieurs, d'entretien d'équipements divers, de contrôleur animalier, de soutien et service informatique, d'auditeur externe et d'évaluation foncière de la Ville échéant à différentes dates jusqu'en 2028, s'élèvent approximativement à 1 837 843 \$ durant cette période.

La Ville s'est engagée, d'après un contrat de traitement de matières recyclables échéant en 2023 et renouvelable pour un terme de 2 ans jusqu'en 2025, à verser une somme de 85 \$ par tonne envoyée au centre de tri.

Office municipal d'habitation de la Ville

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

L'Office municipal d'habitation Brome-Missisquoi, la Ville et la Société d'habitation du Québec ont signé une convention qui prévoit le paiement d'une subvention comblant le déficit d'exploitation des ensembles administrés. La Société d'habitation du Québec contribue à 90 % du déficit d'exploitation et la Ville subventionne le solde du déficit.

Régie aéroportuaire

En vertu d'une convention signée le 7 février 2006 entre la Ville de Bromont, Bâtiments Québec et la Régie, la Régie aéroportuaire s'est engagée à céder le réseau d'égout et d'aqueduc, à la Ville de Bromont en contrepartie de 1 \$.

De plus, la Régie aéroportuaire s'est engagée, en vertu de contrats de location d'entretien échéant à différentes dates jusqu'en août 2033, à verser des loyers totalisant 36 682 \$. Les paiements minimums exigibles en vertu de ces contrats de location pour les cinq prochains exercices s'élèvent à 12 762 \$ en 2024, à 2 760 \$ en 2025, à 2 760 \$ en 2026, à 2 760 \$ en 2027 et à 2 760 \$ en 2028.

Régie intermunicipale

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 1998, la Régie intermunicipale a obtenu son certificat d'autorisation du gouvernement du Québec pour l'agrandissement du site actuel. L'utilisation du nouveau site est en vigueur depuis 2000. Suite à l'obtention du certificat, la Régie intermunicipale s'est engagée à créer un fonds de post-fermeture et de confier en fiducie des contributions annuelles calculées en fonction du nombre de tonnes enfouies au cours de l'exercice et du taux établi par évaluation actuarielle, laquelle est effectuée à tous les 5 ans. La dernière évaluation actuarielle des coûts de post-fermeture a été faite en 2020 et la prochaine évaluation actuarielle sera faite en 2023.

La Régie intermunicipale s'est engagée, en vertu d'un contrat de traitement des résidus domestiques dangereux échéant en 2024, à verser une somme de 207 700 \$ et en vertu d'un contrat d'approvisionnement en fournitures de produits pétroliers pour 2023, à verser une somme de 386 287 \$.

20. Droits contractuels

Ville

La Ville reçoit annuellement du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation des subventions pour rembourser le capital et les intérêts sur des emprunts à long terme contractés pour le financement de projets d'immobilisations et d'infrastructures terminés. Les subventions pour le remboursement des intérêts totalisent 1 724 903 \$ sur une période de 20 ans. L'échéancier de ces subventions est de 192 522 \$ en 2024, de 179 229 \$ en 2025, 168 459 \$ en 2026, de 157 354 \$ en 2027 et de 145 904 \$ en 2028.

La Ville a également conclu un bail emphytéotique concernant un terrain pour une durée de 85 ans. Le revenu de location annuel de 17 000 \$ est à percevoir jusqu'en 2058 pour une somme totale de 578 000 \$.

La Ville a également conclu une entente concernant la location de terrain pour l'utilisation d'une tour cellulaire. Considérant les options de renouvellement, le revenu de location annuel de 9 567 \$ est à percevoir jusqu'en 2037 pour une somme totale de 143 510 \$.

Régie aéroportuaire

La Régie a conclu des contrats de location de locaux échéant à différentes dates jusqu'en 2073, prévoyant la perception de loyers totalisant 736 302 \$. Les revenus de location à percevoir au cours des cinq prochains exercices s'élèvent à 51 666 \$ en 2024, 45 517 \$ en 2025, 17 503 \$ en 2026, 18 105 \$ en 2027 et 18 190 \$ en 2028.

21. Passifs éventuels

Les passifs éventuels se composent de ce qui suit :

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

A) Cautionnements et garanties

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
		2023	2022
Emprunts temporaires			
▪ Maison de la famille	147.1	195 000	133 534
	148	195 000	133 534
Dettes à long terme			
▪	149.1		
	150		
	151	195 000	133 534

L'hypothèque reliée au cautionnement de la Maison de la famille doit être renouvelée par l'institution financière au cours de l'exercice 2024 mais il existe un doute quant à son renouvellement suite à la perte de statut de l'organisme.

La Ville est conjointement responsable avec d'autres municipalités de la dette à long terme de la Municipalité régionale de comté de Brome-Missisquoi. Au 31 décembre 2023, la portion de la dette à long terme attribuable à la Ville s'élève à 166 524 \$.

B) Auto-assurance

S.O.

C) Poursuites

S.O.

D) Autres

S.O.

22. Actifs éventuels

La régie aéroportuaire reçoit annuellement une contribution spéciale de la Ville de Bromont, au 31 décembre 2023 elle n'est pas en mesure de déterminer le montant de cette contribution. Aucun actif n'a été comptabilisé aux livres à cet égard.

23. Redressement aux exercices antérieurs

S.O.

24. Données budgétaires

L'état consolidé des résultats et l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec des données budgétaires consolidées. Le budget consolidé constitue la combinaison du budget non consolidé adopté par l'administration municipale et des budgets adoptés par les partenariats, après élimination des opérations réciproques.

Une comparaison avec le budget non consolidé adopté par l'administration municipale est également présentée dans les informations sectorielles consolidées.

25. Instruments financiers**Politique de gestion des risques**

La Ville est exposée à divers risques découlant de ses instruments financiers. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de la Ville.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Au cours de l'exercice, il n'y a eu aucune modification de politiques, de procédures et de pratiques de gestion des risques concernant les instruments financiers. Les éléments suivants fournissent une mesure des risques à la date de fin d'exercice.

Risques financiers

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie fasse défaut à ses obligations contractuelles. Le risque de crédit de la Ville est principalement attribuable aux débiteurs, excluant les taxes à la consommation à recevoir. La Ville juge que le risque de crédit afférent aux sommes à recevoir des gouvernements du Québec et du Canada n'est pas important. Afin de réduire son risque de crédit, la Ville analyse régulièrement le solde des débiteurs, excluant les sommes à recevoir des gouvernements du Québec et du Canada, et une provision pour créances douteuses est constituée, lorsque nécessaire, fondée sur leur valeur de réalisation estimative.

La valeur comptable des principaux actifs de la Ville représente son exposition maximale au risque de crédit.

La chronologie des débiteurs, déduction faite de la provision pour créances douteuses au 31 décembre se détaille comme suit :

	2023	2022
	\$	\$
Débiteurs en souffrance		
Moins de un an	464 664	303 948
Entre un et deux ans	194 873	162 474
Entre deux et trois ans	105 350	102 569
Plus de trois ans	166 398	147 959
Sous-total	931 285	716 950
Moins : provision pour créances douteuses	206 911	210 966
Total	724 374	505 984

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que les instruments financiers varient de façon défavorable en fonction des fluctuations des taux d'intérêt, qu'ils soient à taux d'intérêt fixe ou à taux d'intérêt variable. Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent la Ville au risque de variations de la juste valeur et ceux à taux d'intérêt variable, à un risque de flux de trésorerie.

Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe sont les dettes à long terme.

La Ville n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt.

Une augmentation ou une diminution raisonnablement possible des taux d'intérêt de 1 % (1 % au 31 décembre 2022) n'aurait pas d'incidence significative sur l'excédent (le déficit) de l'exercice ni sur les gains de réévaluation nets de l'exercice.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de la Ville est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

La Ville est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état consolidé de la situation financière.

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et à s'assurer que la Ville dispose de sources de financement de montants autorisés suffisants. La Ville établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations.

Les échéances contractuelles des passifs financiers (non actualisées, y compris le versement d'intérêts, le cas échéant) se détaillent comme suit :

	Moins de 1 an \$	De 1 à 3 ans \$	De 3 à 5 ans \$	Plus de 5 ans \$
Créditeurs et charges à payer	3 495 781	916 361		
Dettes à long terme	5 275 434	14 177 333	12 143 996	22 779 589
Total	8 771 215	15 093 694	12 143 996	22 779 589

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

26. Fonds de roulement

Suite à l'augmentation d'un montant supplémentaire de 500 000 \$ autorisé en cours d'année, la Ville possède un fonds de roulement dont le capital total autorisé est fixé à 2 000 000 \$. Les remboursements en capital sur les sommes empruntées à même ce fonds doivent être effectués sur une période maximum de 10 ans et se font à même les activités financières de fonctionnement.

27. Incertitude relative à la mesure

Le passif relatif aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations est sujet à une incertitude relative à la mesure et peut varier en raison des technologies en constante évolution utilisées dans les activités de mise hors service d'immobilisations et des écarts entre les hypothèses retenues aux fins de l'évaluation du passif et les résultats réels. Les principales hypothèses retenues comprennent l'estimation des coûts actuels de mise hors service, le taux d'inflation des coûts et le taux d'actualisation.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalisations 2022	Budget 2023	Réalisations 2023			Total consolidé ¹
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés et partenariats	
Revenus							
Fonctionnement							
Taxes	1	22 331 058	24 069 061	24 081 603			24 081 603
Compensations tenant lieu de taxes	2	2 474 270	2 524 397	2 535 527			2 535 527
Quotes-parts	3					309 701	
Transferts	4	1 136 393	1 138 315	1 268 038			1 268 038
Services rendus	5	1 313 613	1 294 345	1 245 364		1 883 539	2 770 525
Imposition de droits	6	2 104 984	1 299 000	2 051 124			2 051 124
Amendes et pénalités	7	560 136	496 700	491 221			491 221
Revenus de placements de portefeuille	8	221 479	115 914	476 562		23 305	499 867
Autres revenus d'intérêts	9	115 535	86 500	132 402		36 717	169 119
Autres revenus	10	466 012	15 195	1 388 618		352 248	1 740 866
Effet net des opérations de restructuration	11						
	12	30 723 480	31 039 427	33 670 459		2 605 510	35 607 890
Investissement							
Taxes	13						
Quotes-parts	14						
Transferts	15	3 116 176		6 859 200			6 859 200
Imposition de droits	16						
Autres revenus							
Contributions des promoteurs	17	9 680		225 151			225 151
Autres	18						
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19						
Effet net des opérations de restructuration	20						
	21	3 125 856		7 084 351			7 084 351
	22	33 849 336	31 039 427	40 754 810		2 605 510	42 692 241
Charges							
Administration générale	23	3 781 227	4 476 259	3 915 653	164 191		4 079 844
Sécurité publique	24	3 802 775	4 365 004	4 083 898	270 583		4 354 481
Transport	25	4 785 404	5 887 058	5 636 088	2 741 905	600 968	8 882 961
Hygiène du milieu	26	4 563 799	4 653 771	4 225 249	1 600 508	1 575 208	6 828 886
Santé et bien-être	27	252 751	305 946	338 292			338 292
Aménagement, urbanisme et développement	28	1 232 072	1 388 692	1 425 993			1 425 993
Loisirs et culture	29	3 994 467	4 746 394	4 210 085	644 746		4 854 831
Réseau d'électricité	30						
Frais de financement	31	902 114	1 275 600	1 220 275		21 842	1 242 117
Effet net des opérations de restructuration	32						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	33	5 251 815	5 600 000	5 421 933	(5 421 933)		
	34	28 566 424	32 698 724	30 477 466		2 198 018	32 007 405
Excédent (déficit) de l'exercice	35	5 282 912	(1 659 297)	10 277 344		407 492	10 684 836

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalizations 2022	Budget 2023	Réalizations 2023	Total consolidé ¹
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale Organismes contrôlés et partenariats	
Excédent (déficit) de l'exercice	1	5 282 912	(1 659 297)	10 277 344	10 684 836
Moins : revenus d'investissement	2 (3 125 856))	7 084 351)	(7 084 351)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	2 157 056	(1 659 297)	3 192 993	3 600 485
CONCILIATION À DES FINS FISCALES					
<i>Ajouter (déduire)</i>					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés					
Amortissement	4	5 251 815	5 600 000	5 421 933	6 183 460
Produit de cession	5	166 237	190 000	171 342	313 009
(Gain) perte sur cession	6	(83 572)		(58 388)	(188 595)
Réduction de valeur / Reclassement	7			29 948	29 948
	8	5 334 480	5 790 000	5 564 835	6 337 822
Propriétés destinées à la revente					
Coût des propriétés vendues	9	59 729		189 425	189 425
Réduction de valeur / Reclassement	10	655 325		(29 948)	(29 948)
	11	715 054		159 477	159 477
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux					
Remboursement ou produit de cession	12	18 007		21 148	21 148
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13				
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14	24 752	20 000	29 859	29 859
	15	42 759	20 000	51 007	51 007
Financement					
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16				
Remboursement de la dette à long terme	17 (3 641 279)	3 306 000)	3 776 824)	3 807 088)
	18	(3 641 279)	(3 306 000)	(3 776 824)	(3 807 088)
Affectations					
Activités d'investissement	19 (956 255)	246 000)	613 676)	446 427)
Excédent (déficit) accumulé					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20	32 101		458 641	481 789
Excédent de fonctionnement affecté	21	23 869		20 000	20 000
Réserves financières et fonds réservés	22	(388 920)	(598 703)	(1 698 622)	(1 698 622)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23				
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24				
	25	(1 289 205)	(844 703)	(1 833 657)	(2 256 936)
	26	1 161 809	1 659 297	164 838	484 282
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27	3 318 865		3 357 831	4 084 767

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	Réalizations 2022		Réalizations 2023	
	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Revenus d'investissement	1	3 125 856	7 084 351	7 084 351
CONCILIATION À DES FINS FISCALES				
<i>Ajouter (déduire)</i>				
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés				
Acquisition d'immobilisations corporelles				
Administration générale	2 (6 622)(887 667)(887 667)
Sécurité publique	3 (93 473)(64 311)(64 311)
Transport	4 (3 590 651)(3 763 307)(65 181)(
Hygiène du milieu	5 (2 825 426)(9 402 654)(726 700)(
Santé et bien-être	6 ()))
Aménagement, urbanisme et développement	7 (16 502)(24 514)(24 514)
Loisirs et culture	8 (774 383)(1 796 234)(1 796 234)
Réseau d'électricité	9 ()))
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10 ()))
	11 (7 307 057)(15 938 687)(791 881)(
Propriétés destinées à la revente				
Acquisition	12 (716 206)())
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux				
Émission ou acquisition	13 (50 377)(44 235)(44 235)
Financement				
Financement à long terme des activités d'investissement	14	2 417 000	5 550 116	5 550 116
Affectations				
Activités de fonctionnement	15	956 255	613 676	446 427
Excédent accumulé				
Excédent de fonctionnement non affecté	16	1 275 130	1 587 811	573 242
Excédent de fonctionnement affecté	17	44 017	25 078	25 078
Réserves financières et fonds réservés	18	797 965	790 946	790 946
	19	3 073 367	3 017 511	1 019 669
	20	(2 583 273)	(7 415 295)	227 788
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	21	542 583	(330 944)	227 788

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2022		2023	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
ACTIFS FINANCIERS					
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	7 867 072	8 858 228	1 604 545	10 462 773
Débiteurs (note 5)	2	12 106 526	18 410 702	316 869	18 597 101
Prêts (note 6)	3				
Placements de portefeuille (note 7)	4	214 655	207 884	1 225 923	1 433 807
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5				
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6				
Autres actifs financiers (note 8)	7				
	8	20 188 253	27 476 814	3 147 337	30 493 681
PASSIFS					
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9				
Emprunts temporaires (note 9)	10				
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	3 607 685	4 760 302	313 731	4 943 563
Revenus reportés (note 11)	12	3 094 047	3 169 501	3 621	3 173 122
Dettes à long terme (note 12)	13	34 405 697	40 702 625	239 935	40 942 560
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14	334 300	93 200		93 200
Autres passifs (note 14)	15			1 366 088	1 366 088
	16	41 441 729	48 725 628	1 923 375	50 518 533
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(21 253 476)	(21 248 814)	1 223 962	(20 024 852)
ACTIFS NON FINANCIERS					
Immobilisations corporelles (note 15)	18	96 378 125	106 751 976	5 425 532	112 177 508
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	604 179	444 702		444 702
Stocks de fournitures	20	212 126	251 118	53 436	304 554
Actifs incorporels achetés (note 17)	21				
Autres actifs non financiers (note 18)	22	136 094	155 406	29 108	184 514
	23	97 330 524	107 603 202	5 508 076	113 111 278
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	24	7 364 232	6 615 574	1 260 423	7 875 997
Excédent de fonctionnement affecté	25	302 384	1 751 212	186 401	1 937 613
Réserves financières et fonds réservés	26	35 845	1 565 102		1 565 102
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	27	()	()	()	()
Financement des investissements en cours	28	713 321	326 921	99 618	426 539
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	29	67 661 266	76 095 579	5 185 596	81 281 175
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	30				
	31	76 077 048	86 354 388	6 732 038	93 086 426
Obligations contractuelles (note 19)					
Droits contractuels (note 20)					
Passifs éventuels (note 21)					
Actifs éventuels (note 22)					

1. Le total consolidé exclut les soldes réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
Rémunération					
Liée au programme Accès entreprise Québec	1				
Autre	2	9 573 860	8 464 699	8 926 793	8 212 843
Charges sociales					
Liées au programme Accès entreprise Québec	3				
Autres	4	2 282 055	1 964 806	2 067 139	2 130 163
Biens et services					
Services obtenus d'organismes municipaux					
Compensations pour services municipaux	5				
Ententes de services					
Services de transport collectif	6				
Autres services	7		53 213	53 212	16 370
Autres biens et services	8	12 314 290	11 903 513	12 090 520	10 769 832
Frais de financement					
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge					
De l'organisme municipal	9	855 837	894 533	901 470	724 353
D'autres organismes municipaux	10				
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11	342 163	308 942	308 942	150 345
D'autres tiers	12				
Autres frais de financement	13	77 600	16 800	31 705	40 859
Contributions					
Organismes municipaux					
Quotes-parts	14	827 419	827 420	731 420	649 648
Transferts	15				
Autres	16	100 000	91 865	183 003	198 445
Autres					
Transferts	17	633 500	488 819	488 819	525 588
Autres	18				
Amortissement					
Immobilisations corporelles	19	5 600 000	5 421 932	6 183 458	5 809 817
Actifs incorporels achetés	20				
Autres					
Moins-value	21.1	20 000	29 859	29 859	718 558
Mauvaises créances	21.2	12 000	(1 649)	(1 649)	
Réclamations	21.3	60 000	12 714	12 714	
	22	32 698 724	30 477 466	32 007 405	29 946 821

Note

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	7 875 997	8 371 235
Excédent de fonctionnement affecté	2	1 937 613	611 657
Réserves financières et fonds réservés	3	1 565 102	35 845
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4 ())
Financement des investissements en cours	5	426 539	585 150
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	81 281 175	72 797 703
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	93 086 426	82 401 590
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Administration municipale	9	6 615 574	7 364 232
Organismes contrôlés et partenariats ¹	10	1 260 423	1 007 003
	11	7 875 997	8 371 235
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Contribution promoteur	12.1	137 938	163 017
▪ Stationnement réinv. local	12.2	62 204	51 236
▪ Acquisition d'oeuvres d'arts	12.3	8 000	12 000
▪ Refonte règlements d'urbanisme	12.4	54 070	
▪ Remboursement supplémentaire de capital (dette)	12.5	689 000	
▪ Honoraires pour la réfection du Centre aquatique	12.6	800 000	
▪ Lac Davignon (fonds bleus)	12.7		76 131
	13	1 751 212	302 384
Organismes contrôlés et partenariats ¹			
▪ RARCE	14.1	186 401	309 273
	15	186 401	309 273
	16	1 937 613	611 657

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Réserves financières et fonds réservés		
Réserves financières - Administration municipale		
▪ Lac Davignon (fonds bleus)	17.1	29 840
	18	29 840
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats		
▪	19.1	
	20	
Fonds réservés		
Fonds de roulement		
Administration municipale	21	1 422 533
Organismes contrôlés et partenariats	22	5 578
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés		
Montant réservé pour le service de la dette à long terme		
Administration municipale	23	55 450
Organismes contrôlés et partenariats	24	
Montant non réservé		
Administration municipale	25	
Organismes contrôlés et partenariats	26	
Fonds local d'investissement	27	
Fonds local de solidarité	28	
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	29	53 279
Autres		26 267
▪ Fonds - stationnement	30.1	4 000
	31	1 535 262
	32	1 565 102
		35 845
		35 845

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	33 ()(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	34 ()(
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	35 ()(
Mesure d'allègement pour la COVID-19	36 ()(
Autres	37 ()(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	38 ()(
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	40 ()(
Assainissement des sites contaminés	41 ()(
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	42 ()(
Appariement fiscal pour revenus de transfert	43 ()(
Autres	44.1 ()(
▪	45 ()(
Autres mesures d'allègement fiscal		
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	46 ()(
Utilisation du fonds de roulement	47 ()(
Mesures relatives à la COVID-19		
Utilisation du fonds général	48 ()(
Utilisation du fonds de roulement	49 ()(
Autres	50.1 ()(
▪	51 ()(
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure relative à la TVQ	52 ()(
Mesure relative à la COVID-19	53 ()(
Frais d'émission de la dette à long terme	54 ()(
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	55 ()(
Autres	56.1 ()(
▪	57 ()(
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	58	
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	59	
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	60	
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	61	
Autres	62.1	
▪	63	
	64 ()(

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Financement des investissements en cours		
Financement non utilisé	65 1 256 066	1 223 959
Investissements à financer	66 (829 527)(638 809)
	67 426 539	585 150
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs		
Éléments d'actif		
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	68 112 177 508	101 784 762
Propriétés destinées à la revente	69 444 702	604 179
Prêts	70	
Placements de portefeuille à titre d'investissement	71 207 884	214 655
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	72	
	73 112 830 094	102 603 596
Ajustements aux éléments d'actif	74	
	75 112 830 094	102 603 596
Éléments de passif correspondant		
Dette à long terme	76 (40 942 560)(34 675 897)
Frais reportés liés à la dette à long terme	77 (319 376)(236 306)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	78 9 713 017	5 106 310
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	79	
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	80	
	81 (31 548 919)(29 805 893)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	82 ())
	83 (31 548 919)(29 805 893)
	84 81 281 175	72 797 703

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes de retraite enregistrés	1	1
Régimes supplémentaires de retraite	2	_____

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

La Ville de Cowansville parraine un régime de retraite à prestations déterminées. Le régime est offert à certains groupes d'employé (Cols bleus, cols blancs et cadres) et est contributif. Ce régime prévoit des prestations basées sur le salaire carrière à la retraite.

Le Régime est à prestations déterminées et les cotisations salariales des participants est de 9,9 % du salaire. Cette cotisation est composée de 8,65 % pour le service courant et de 1,25 % pour le fonds de stabilisation.

Mise en place de deux volets

Le 1er janvier 2014, le régime est modifié pour prévoir la mise en place de deux volets distincts avec une date de séparation au 31 décembre 2013. Selon la réglementation actuellement en vigueur, les deux volets sont considérés comme étant deux régimes de retraite distincts.

Volet antérieur

À compter de la date de sa retraite normale, chaque participant a droit à une rente normale dont le montant annuel est établi comme suit;

a) une rente annuelle égale au maximum entre 2 % du salaire au 1er janvier 1990, multipliée par le nombre d'années de services au 31 décembre 1990 et la somme de la rente annuelle pour service antérieur au 31 décembre 1989, et une rente annuelle égale à 2,5 % du salaire pour le service reconnu au cours de l'année 1990; plus

b) une rente annuelle égale à la somme de ses créances de rentes pour chaque année de service reconnu du 1er janvier 1991 au 31 décembre 2013. La créance de rente pour une année ou une fraction d'année de service reconnu est égale à 2 % du salaire indexé.

Volet courant

À compter de la date de sa retraite normale, chaque participant a droit à une rente normale dont le montant annuel est égal à la somme de ses créances de rentes de chaque année de service effectué et reconnu à compter du 1er janvier 2014. La créance des rentes pour une année ou une fraction d'année de service est égale à 2 % du salaire indexé.

La Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal

Depuis la sanction de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (L.Q.2014, chapitre 15) le 5 décembre 2014, des requêtes introductives d'instance en déclaration d'inconstitutionnalité et en nullité de la loi ont été déposées devant la Cour Supérieure du Québec par des associations d'employés.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Dans un jugement rendu le 9 juillet 2020, la Cour supérieure du Québec a déclaré inconstitutionnelles les dispositions relatives à la suspension de l'indexation des rentes des retraités prévues par cette loi. Cette décision a été portée en appel et le 10 mai 2023, la Cour d'appel du Québec a rendu sa décision et a confirmé la conclusion du jugement de la Cour supérieure. Cette décision ayant été portée en appel auprès de la Cour suprême du Canada, les articles sur la suspension de l'indexation des retraités continuent donc d'être valides et opérants jusqu'à ce que la décision de la Cour suprême du Canada soit connue. Le 11 avril 2024, la Cour suprême a rendu un jugement confirmant qu'elle refusait d'entendre cet appel.

		2023	2022
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) au début de l'exercice	3	(334 300)	(345 500)
Charge de l'exercice	4 (672 100)(879 900)
Cotisations versées par l'employeur	5	913 200	891 100
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6	(93 200)	(334 300)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7	23 445 500	22 449 300
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8 (23 445 500)(22 449 300)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9		
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10	(93 200)	(334 300)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11	(93 200)	(334 300)
Provision pour moins-value	12 ()()
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13	(93 200)	(334 300)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs			
Nombre de régimes en cause	14	1	1
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15	23 445 500	22 449 300
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16 (23 445 500)(22 449 300)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17 ()()

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18 1 036 900	1 207 200
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19	
	20 1 036 900	1 207 200
Cotisations salariales des employés	21 (560 000)(537 100)
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22 () ()
	23 476 900	670 100
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24 178 400	177 100
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27	
Variation de la provision pour moins-value	28	
Autres	29.1	
▪		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	30 655 300	847 200
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	31 1 209 100	1 022 200
Rendement espéré des actifs	32 (1 192 300)(989 500)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	33 16 800	32 700
Charge de l'exercice	34 672 100	879 900
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	35 585 300	133 100
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	36 (1 192 300)(989 500)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	37 (607 000)	(856 400)
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	38 187 500	886 100
Prestations versées au cours de l'exercice	39 1 062 300	1 090 700
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	40 22 461 100	20 345 900
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	41	
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	42	
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8		
Pour la réserve de restructuration	43	
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	44 2 020 200	1 793 100
DMERCA du nouveau volet	45 17	17
DMERCA de l'ancien volet	46 12	13
Espérance de vie des participants (retraités et actifs) de l'ancien volet	47	
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	48 5,27 %	5,26 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	49 5,26 %	4,46 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	50 2,75 %	2,75 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	51 2,00 %	2,00 %
Autres hypothèses économiques	52.1	
▪		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	
Autres avantages sociaux futurs	54	

Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements

	2023	2022
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	55	
Charge de l'exercice	56 ()(
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57	
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 ()(
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61	
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63	
Provision pour moins-value	64 ()(
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes et avantages en cause	66	
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 ()(
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 ()(

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022	
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70		
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71		
	72		
Cotisations salariales des employés	73	() ()	
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74	() ()	
	75		
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76		
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79		
Variation de la provision pour moins-value	80		
Autres	81.1		
	82		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	83		
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	84	() ()	
Rendement espéré des actifs	85		
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	86		
	86		
Informations complémentaires			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87		
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88	() ()	
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89		
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90		
Prestations versées au cours de l'exercice	91		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	93		
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94		
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	95		
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96	%	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97	%	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98	%	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99	%	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100	%	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	%	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	102		
Autres hypothèses économiques	103.1		
	103.1		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice 104 _____

Description des régimes et autres renseignements

	2023	2022
Charge de l'exercice		
Cotisations de l'employeur		
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	105	
Régime de retraite par financement salarial	106	
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	107	
Régime de retraite à prestations cibles	108	
Autres régimes	109	
	110	

D) AUTRES RÉGIMES

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice 111 _____ 3

Description des régimes et autres renseignements*REER Individuel*

La charge de la Ville correspond aux cotisations versées calculées à un taux de 9,9 % du salaire brut de 2 employés d'un même groupe.

RVER collectif

La charge de la Ville correspond aux cotisations versées calculées à un taux de 7 % du salaire brut d'un groupe d'employé.

Régime de retraite collectif et Régime de retraite simplifié

La charge de la Régie intermunicipale correspond aux cotisations versées calculées au taux de 5,5 % du salaire brut régulier des employés. La charge de la Régie aéroportuaire correspond aux cotisations versées calculées aux taux de 5 % et 7 % du salaire brut régulier des employés.

	2023	2022
Charge de l'exercice		
Cotisations de l'employeur		
Régime volontaire d'épargne-retraite	112	33 927
Régime de retraite simplifié	113	13 843
REER	114	6 914
Autres régimes	115	19 548
	116	54 684
		66 724

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

	2023	2022
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	117	5
		7

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Description du régime

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA), qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

		<u>2023</u>	<u>2022</u>
Cotisations des élus au RREM	118	8 375	8 779
Charge de l'exercice			
Contributions de l'employeur au RREM	119	28 224	29 585
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	120	7 389	8 779
	121	35 613	38 364

Note

Renseignements financiers consolidés non audités

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022
TAXES				
SUR LA VALEUR FONCIÈRE				
Taxes générales				
Taxe foncière générale	1	19 355 862	19 343 992	18 044 066
Taxes spéciales				
Service de la dette	2			
Activités de fonctionnement	3			
Activités d'investissement	4			
Réserve financière pour le service de l'eau	5			
Réserve financière pour le service de la voirie	6			
Taxes de secteur				
Taxes spéciales				
Service de la dette	7			
Activités de fonctionnement	8			
Activités d'investissement	9			
Autres	10			
	11	19 355 862	19 343 992	18 044 066
SUR UNE AUTRE BASE				
Taxes, compensations et tarification				
Services municipaux				
Eau	12	1 737 545	1 765 361	1 589 232
Égout	13			
Traitement des eaux usées	14	1 214 110	1 221 020	1 110 273
Matières résiduelles	15	1 619 578	1 611 649	1 454 568
Autres				
▪ Vidange des fosses septiques	16.1	19 320	19 535	19 522
Centres d'urgence 9-1-1	17	85 000	82 397	76 687
Service de la dette	18	37 646	37 649	36 710
Pouvoir général de taxation	19			
Activités de fonctionnement	20			
Activités d'investissement	21			
	22	4 713 199	4 737 611	4 286 992
Taxes d'affaires				
Sur l'ensemble de la valeur locative	23			
Autres	24			
	25			
	26	4 713 199	4 737 611	4 286 992
	27	24 069 061	24 081 603	22 331 058

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES				
GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	28			
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	29	134 841	135 316	130 736
Compensations pour les terres publiques	30			
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	31	496 568	502 730	497 082
Cégeps et universités	32			
Écoles primaires et secondaires	33	631 753	636 899	629 138
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	34			
	35	1 263 162	1 274 945	1 256 956
GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES				
Taxes sur la valeur foncière	36	1 202 559	1 202 559	1 161 339
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	37			
Taxes d'affaires	38			
	39	1 202 559	1 202 559	1 161 339
ORGANISMES MUNICIPAUX				
Taxes sur la valeur foncière	40	58 676	58 023	55 975
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	41			
	42	58 676	58 023	55 975
AUTRES				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	43			
Autres	44			
	45			
	46	2 524 397	2 535 527	2 474 270

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT				
Administration générale	47			
Sécurité publique				
Police	48			
Sécurité incendie	49	38 400	58 160	58 160
Sécurité civile	50			
Autres	51	55 946	92 500	92 500
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	52	110 009	112 249	112 249
Enlèvement de la neige	53			
Autres	54			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	55			
Transport adapté	56			
Transport scolaire	57			
Autres	58			
Transport aérien	59			
Transport par eau	60			
Autres	61			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	62	7 307	7 307	7 307
Réseau de distribution de l'eau potable	63	24 105	24 104	24 104
Traitement des eaux usées	64	7 864	13 021	13 021
Réseaux d'égout	65	46 575	46 575	46 575
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	66	110 000	61 263	61 263
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	67			
Tri et conditionnement	68			
Autres	69			
Autres	70			
Cours d'eau	71			
Protection de l'environnement	72		27 300	27 300
Autres	73			11 199

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	74			487
Sécurité du revenu	75			
Autres	76			37 500
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	77			
Rénovation urbaine	78			
Promotion et développement économique	79			
Autres	80			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	81	10 000	39 449	39 449
Activités culturelles				
Bibliothèques	82	71 300	76 769	76 769
Autres	83	25 500	44 455	44 455
Réseau d'électricité	84			
	85	507 006	603 152	603 152
				562 287

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT				
Administration générale	86			
Sécurité publique				
Police	87			
Sécurité incendie	88			10 000
Sécurité civile	89			
Autres	90			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	91	1 332 766	1 332 766	1 987 734
Enlèvement de la neige	92			
Autres	93			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	94			
Transport adapté	95			
Transport scolaire	96			
Autres	97			
Transport aérien	98			
Transport par eau	99			
Autres	100			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	101			
Réseau de distribution de l'eau potable	102			
Traitement des eaux usées	103	5 539 805	5 539 805	701 859
Réseaux d'égout	104			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	105			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	106			
Tri et conditionnement	107			
Autres	108			18 750
Autres	109			
Cours d'eau	110	(19 761)	(19 761)	416 583
Protection de l'environnement	111			
Autres	112			

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	113			
Sécurité du revenu	114			
Autres	115			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	116	6 390	6 390	
Rénovation urbaine	117			
Promotion et développement économique	118			
Autres	119			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	120			
Activités culturelles				
Bibliothèques	121			
Autres	122			
Réseau d'électricité	123			
	124	6 859 200	6 859 200	3 134 926

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS DE DROIT				
Regroupement municipal et réorganisation municipale	125			
Péréquation	126			
Neutralité	127			
Partage des redevances sur les ressources naturelles	128			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	129	385 000	418 578	382 962
Fonds de développement des territoires	130			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	131			
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	132	246 309	246 308	191 144
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	133			
Autres	134			
	135	631 309	664 886	574 106
TOTAL DES TRANSFERTS	136	1 138 315	8 127 238	4 271 319

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX				
Administration générale				
Grefe et application de la loi	137	47 500	39 174	44 947
Évaluation	138			
Autres	139			
	140	47 500	39 174	44 947
Sécurité publique				
Police	141			
Sécurité incendie	142	86 290	97 547	102 479
Sécurité civile	143			
Autres	144	2 000	1 292	1 214
	145	88 290	98 839	103 693
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	146			
Enlèvement de la neige	147			
Autres	148			
Transport collectif	149			53 250
Autres	150			
	151			53 250
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	152			
Réseau de distribution de l'eau potable	153		164	164
Traitement des eaux usées	154	7 300	6 694	7 252
Réseaux d'égout	155			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	156	50 000	50 000	585 111
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	157			
Tri et conditionnement	158			
Autres	159			
Autres	160			
Cours d'eau	161			
Protection de l'environnement	162			14 772
Autres	163			
	164	57 300	56 858	607 135

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS (suite)				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	165			
Autres	166			
	167			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	168			
Rénovation urbaine	169			
Promotion et développement économique	170			
Autres	171			
	172			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	173	336 705	269 242	269 240
Activités culturelles				
Bibliothèques	174	7 524	7 900	7 900
Autres	175			
	176	344 229	277 142	277 140
Réseau d'électricité	177			
	178	537 319	472 013	910 853
				1 063 628

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS (suite)				
AUTRES SERVICES RENDUS				
Administration générale				
Greffe et application de la loi	179	440	440	362
Évaluation	180			600
Autres	181	46 175	48 712	76 121
	182	46 175	49 152	77 083
Sécurité publique				
Police	183			
Sécurité incendie	184	3 750	3 320	5 075
Sécurité civile	185			
Autres	186			
	187	3 750	3 320	5 075
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	188	24 500	26 601	33 080
Enlèvement de la neige	189	25 200	46 078	29 360
Autres	190			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	191			
Transport adapté	192			
Transport scolaire	193			
Autres	194			
Autres	195		379 809	382 635
	196	49 700	72 679	445 075
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	197			
Réseau de distribution de l'eau potable	198	3 001	1 070	2 872
Traitement des eaux usées	199	3 500		
Réseaux d'égout	200			2 873
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	201	6 000	5 531	5 192
Matières recyclables	202	30 000	8 700	4 006
Autres	203			
Cours d'eau	204			
Protection de l'environnement	205	1 200	2 899	2 205
Autres	206		706 512	591 633
	207	43 701	18 200	608 781

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS (suite)				
AUTRES SERVICES RENDUS (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	208			
Sécurité du revenu	209			
Autres	210			
	211			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	212			
Rénovation urbaine	213			
Promotion et développement économique	214			
Autres	215	892	892	
	216	892	892	
Loisirs et culture				
Activités récréatives	217	597 450	603 759	600 377
Activités culturelles				
Bibliothèques	218	7 200	12 500	8 061
Autres	219	9 050	12 849	14 912
	220	613 700	629 108	623 350
Réseau d'électricité	221			
	222	757 026	773 351	1 759 364
TOTAL DES SERVICES RENDUS	223	1 294 345	1 245 364	2 822 992

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
IMPOSITION DE DROITS				
Licences et permis	224	99 000	105 556	140 972
Droits de mutation immobilière	225	1 200 000	1 945 568	1 964 012
Droits sur les carrières et sablières	226			
Autres	227			
	228	1 299 000	2 051 124	2 104 984
AMENDES ET PÉNALITÉS				
	229	496 700	491 221	560 136
REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE				
	230	115 914	476 562	221 479
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS				
	231	86 500	132 402	164 829
AUTRES REVENUS				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	232		58 388	188 595
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	233			
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	234		1 268 332	357 500
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	235			
Contributions des promoteurs	236		225 151	9 680
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	237			
Contributions des organismes municipaux	238		30 676	30 423
Autres contributions	239			
Redevances réglementaires	240			
Autres	241	15 195	61 898	194 521
	242	15 195	1 613 769	1 966 017
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION				
	243			

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
ADMINISTRATION GÉNÉRALE							
Conseil	1	373 143	360 225		360 225	360 225	338 371
Greffe et application de la loi	2	882 625	586 596		586 596	586 596	702 491
Gestion financière et administrative	3	1 631 782	1 511 528		1 511 528	1 511 528	1 302 771
Évaluation	4	315 000	311 255		311 255	311 255	237 202
Gestion du personnel	5	224 102	230 079		230 079	230 079	255 357
Autres							
▪ Dépenses générales	6.1	1 049 607	915 970	164 191	1 080 161	1 080 161	1 068 278
	7	4 476 259	3 915 653	164 191	4 079 844	4 079 844	3 904 470
SÉCURITÉ PUBLIQUE							
Police	8	2 203 249	2 200 646		2 200 646	2 200 646	2 082 861
Sécurité incendie	9	2 030 205	1 762 327	270 583	2 032 910	2 032 910	1 915 436
Sécurité civile	10	32 750	31 272		31 272	31 272	8 074
Autres	11	98 800	89 653		89 653	89 653	88 070
	12	4 365 004	4 083 898	270 583	4 354 481	4 354 481	4 094 441
TRANSPORT							
Réseau routier							
Voirie municipale	13	4 480 061	4 516 954	2 491 195	7 008 149	7 008 148	5 953 681
Enlèvement de la neige	14	609 590	460 308	175 613	635 921	635 921	646 919
Éclairage des rues	15	263 000	235 842	75 097	310 939	310 939	319 998
Circulation et stationnement	16	269 766	195 027		195 027	195 027	135 169
Transport collectif							
Transport en commun	17	168 641	131 957		131 957	131 957	140 597
Transport aérien	18	96 000	96 000		96 000	600 969	589 063
Transport par eau	19						
Autres	20						
	21	5 887 058	5 636 088	2 741 905	8 377 993	8 882 961	7 785 427

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

	Administration municipale				Données consolidées		
	Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations	
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022	
HYGIÈNE DU MILIEU							
Eau et égout							
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	22	1 073 845	955 992	212 120	1 168 112	1 168 112	1 090 285
Réseau de distribution de l'eau potable	23	582 941	485 867	471 075	956 942	956 942	1 025 280
Traitement des eaux usées	24	525 513	496 704	13 851	510 555	517 623	480 243
Réseaux d'égout	25	464 461	260 091	745 502	1 005 593	1 005 593	1 026 763
Matières résiduelles							
Déchets domestiques et assimilés							
Collecte et transport	26	285 667	354 844	60 319	415 163	438 293	365 170
Élimination	27	370 000	439 699		439 699	1 262 047	940 617
Matières recyclables							
Collecte sélective							
Collecte et transport	28	295 916	318 075	69 333	387 408	387 408	331 444
Tri et conditionnement	29	160 000	143 127	3 540	146 667	146 667	143 451
Matières organiques							
Collecte et transport	30	196 570	222 451	22 110	244 561	244 561	189 365
Traitement	31	200 000	91 925		91 925		83 765
Matériaux secs							
Autres	33	244 753	244 103		244 103	400 090	384 806
Plan de gestion	34	34 664	34 664		34 664	34 664	34 641
Autres							
Cours d'eau	36	24 657	33 762	2 658	36 420	36 420	744 132
Protection de l'environnement	37	193 784	143 945		143 945	230 466	274 013
Autres	38						30 394
	39	4 653 771	4 225 249	1 600 508	5 825 757	6 828 886	7 144 369
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE							
Logement social	40	100 000	100 568		100 568	100 568	93 191
Sécurité du revenu	41						
Autres	42	205 946	237 724		237 724	237 724	159 560
	43	305 946	338 292		338 292	338 292	252 751

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT							
Aménagement, urbanisme et zonage	44	961 406	906 709		906 709	906 709	809 844
Rénovation urbaine							
Biens patrimoniaux	45						
Autres biens	46						
Promotion et développement économique							
Industries et commerces	47	409 943	479 158		479 158	479 158	380 427
Tourisme	48	17 343	11 579		11 579	11 579	14 472
Autres	49						
Autres	50		28 547		28 547	28 547	27 329
	51	1 388 692	1 425 993		1 425 993	1 425 993	1 232 072
LOISIRS ET CULTURE							
Activités récréatives							
Centres communautaires	52	32 777	32 291	6 124	38 415	38 415	24 263
Patinoires intérieures et extérieures	53	557 755	564 733	132 681	697 414	697 414	615 556
Piscines, plages et ports de plaisance	54	757 551	621 409	98 049	719 458	719 457	782 844
Parcs et terrains de jeux	55	1 319 422	1 133 716	275 392	1 409 108	1 409 108	1 285 895
Parcs régionaux	56						
Expositions et foires	57	138 000	107 827		107 827	107 827	98 154
Autres	58	530 690	490 593	68 093	558 686	558 686	583 054
	59	3 336 195	2 950 569	580 339	3 530 908	3 530 907	3 389 766
Activités culturelles							
Centres communautaires	60	221 144	257 024		257 024	257 024	179 436
Bibliothèques	61	891 621	777 003	47 087	824 090	824 090	823 203
Patrimoine							
Musées et centres d'exposition	62	172 434	110 489	17 320	127 809	127 810	108 329
Autres ressources du patrimoine	63	10 000					
Autres	64	115 000	115 000		115 000	115 000	117 000
	65	1 410 199	1 259 516	64 407	1 323 923	1 323 924	1 227 968
	66	4 746 394	4 210 085	644 746	4 854 831	4 854 831	4 617 734

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ	67						
FRAIS DE FINANCEMENT							
Dette à long terme							
Intérêts	68	1 100 000	1 108 006		1 108 006	1 114 943	789 332
Autres frais	69	98 000	95 469		95 469	95 469	85 366
Autres frais de financement							
Avantages sociaux futurs	70	72 600	16 800		16 800	16 800	32 700
Autres	71	5 000				14 905	8 159
	72	1 275 600	1 220 275		1 220 275	1 242 117	915 557
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	73						
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS	74	5 600 000	5 421 933 (5 421 933)			

Autres renseignements financiers non audités

Exercice terminé le 31 décembre 2023

Table des matières

Autres renseignements financiers consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles consolidées par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles consolidées	3
Analyse de la dette à long terme consolidée	4
Endettement total net à long terme consolidé	5
Analyse de la charge de quotes-parts consolidée	6

Autres renseignements financiers non consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles non consolidées par objets	8
Analyse de la rémunération non consolidée	9
Analyse des revenus de transfert non consolidés par sources	10
Frais de financement non consolidés par activités	11
Rémunération des élus	12

Autres renseignements

Questionnaire	13
---------------	----

Autres renseignements financiers consolidés non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>		Administration	Données consolidées	
		municipale	Réalisations	Réalisations
		Réalisations	2023	Réalisations
		2023		2022
Infrastructures				
Conduites d'eau potable	1	399 899	399 899	385 688
Usines de traitement de l'eau potable	2	7 092	7 092	175 832
Usines et bassins d'épuration	3	5 871 247	5 871 247	829 682
Conduites d'égout	4	119 719	119 719	59 929
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5		409 473	644 724
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	1 062 712	1 062 712	597 823
Ponts, tunnels et viaducs	7			
Systèmes d'éclairage des rues	8	9 339	9 339	10 541
Aires de stationnement	9	763 852	763 852	
Parcs et terrains de jeux	10	409 504	409 504	185 782
Autres infrastructures	11	302 061	370 317	88 637
Réseau d'électricité	12			
Bâtiments				
Édifices administratifs	13	4 463 443	4 466 583	3 948 260
Édifices communautaires et récréatifs	14	1 250 201	1 250 201	464 395
Améliorations locatives	15			
Véhicules				
Véhicules de transport en commun	16			
Autres	17	711 218	712 779	291 954
Ameublement et équipement de bureau	18	306 229	313 652	32 642
Machinerie, outillage et équipement divers	19	260 312	558 212	764 922
Terrains	20	1 859	1 859	99 515
Autres	21		4 128	
	22	15 938 687	16 730 568	8 580 326

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalizations 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022
Infrastructures autres que pour nouveau développement				
Conduites d'eau potable	1	289 330	289 330	47 919
Usines de traitement de l'eau potable	2	7 092	7 092	175 832
Usines et bassins d'épuration	3	5 871 247	5 871 247	829 682
Conduites d'égout	4	32 645	32 645	18 402
Autres infrastructures	5	1 620 250	2 097 979	1 265 594
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)				
Conduites d'eau potable	6	110 569	110 569	337 769
Usines de traitement de l'eau potable	7			
Usines et bassins d'épuration	8			
Conduites d'égout	9	87 074	87 074	41 527
Autres infrastructures	10	927 218	927 218	261 913
Autres immobilisations corporelles	11	6 993 262	7 307 414	5 601 688
	12	15 938 687	16 730 568	8 580 326

ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Solde au 1 ^{er} janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2		689 000		689 000
Réserves financières et fonds réservés	3		55 450		55 450
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5	65 800		32 300	33 500
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	29 740 093	4 805 665	3 774 789	30 770 969
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	29 805 893	5 550 115	3 807 089	31 548 919
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	5 106 310	5 044 885	438 178	9 713 017
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10				
Organismes municipaux	11				
Autres tiers	12				
	13	5 106 310	5 044 885	438 178	9 713 017
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14				
	15	5 106 310	5 044 885	438 178	9 713 017
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16				
Autres	17				
	18	5 106 310	5 044 885	438 178	9 713 017
	19	34 912 203	10 595 000	4 245 267	41 261 936
Dette en cours de refinancement	20	()		()	
Reclassement / Redressement	21				
Dette à long terme	22	34 912 203	10 595 000	4 245 267	41 261 936

Note

ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME CONSOLIDÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

Administration municipale		
Dette à long terme	1	41 022 000
Ajouter		
Activités d'investissement à financer	2	829 527
Activités de fonctionnement à financer	3	
Dette en cours de refinancement	4	
Autres		
▪	5.1	
Déduire		
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Excédent accumulé		
Fonds d'amortissement	6	
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	7	744 450
Débiteurs	8	9 713 017
Autres montants	9	
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10	
Autres		
▪	11.1	
Endettement net à long terme de l'administration municipale	12	31 394 060
Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats		
Endettement net à long terme	13	140 318
Endettement net à long terme	14	31 534 378
Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes		
Municipalité régionale de comté	15	166 524
Communauté métropolitaine	16	
Autres organismes	17	
Endettement total net à long terme	18	31 700 902
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	19	
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	20	
	21	
Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	22	31 700 902
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23	
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus, et à la ligne 18, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	24	

ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
Administration générale				
Grefe et application de la loi	1			
Évaluation	2			
Autres	3	134 948	134 948	123 626
Sécurité publique				
Police	4	6 715	6 715	6 827
Sécurité incendie	5	12 884	12 884	11 008
Sécurité civile	6			
Autres	7			
Transport				
Réseau routier	8			
Transport collectif	9	68 641	68 641	58 930
Autres	10	96 000	96 000	
Hygiène du milieu				
Eau et égout	11			
Matières résiduelles	12	278 417	278 417	243 857
Cours d'eau	13	14 656	14 656	12 351
Protection de l'environnement	14			
Autres	15			
Santé et bien-être				
Logement social	16			
Autres	17			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	18	20 715	20 715	26 324
Rénovation urbaine	19			
Promotion et développement économique	20	194 443	194 444	166 725
Autres	21			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	22			
Activités culturelles	23			
Réseau d'électricité	24			
	25	827 419	827 420	731 420
				649 648

Autres renseignements financiers non consolidés non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES NON CONSOLIDÉES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		2023	2022
Rémunération	1	68 083	368 371
Charges sociales	2	17 918	94 545
Biens et services	3	15 852 686	6 844 141
Frais de financement	4		
Autres	5		
	6	15 938 687	7 307 057

ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION NON CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Effectifs personnes/ année ²	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total ¹
Administration municipale							
Cadres et contremaîtres	1	17,00	37,50	33 259,00	*****	*****	*****
Professionnels	2	1,00	6,00	31,00	*****	*****	*****
Cols blancs	3	44,81	32,50	75 990,38	*****	*****	*****
Cols bleus	4	50,10	40,00	104 577,47	*****	*****	*****
Policiers	5						
Pompiers	6	7,63	37,50	14 932,00	*****	*****	*****
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
	8	120,54		228 789,85	*****	*****	*****
Élus	9	7,00			264 141	55 140	319 281
	10	127,54			*****	*****	*****

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT NON CONSOLIDÉS PAR SOURCES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	1					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	2	7 307				7 307
Réseau de distribution de l'eau potable	3	24 104				24 104
Traitement des eaux usées	4	13 021	1 692 410	3 847 395		5 552 826
Réseaux d'égout	5	46 575				46 575
Autres	6	1 101 887	1 319 395		75 144	2 496 426
	7	1 192 894	3 011 805	3 847 395	75 144	8 127 238

FRAIS DE FINANCEMENT NON CONSOLIDÉS PAR ACTIVITÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		2023	2022
Administration générale			
Greffe et application de la loi	1	6 043	4 284
Évaluation	2		
Autres	3	20 697	34 879
	4	26 740	39 163
Sécurité publique			
Police	5		
Sécurité incendie	6	7 750	10 346
Sécurité civile	7		
Autres	8		
	9	7 750	10 346
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	10	675 810	444 788
Enlèvement de la neige	11	4 265	4 742
Autres	12	36 716	38 338
Transport collectif	13		
Autres	14		
	15	716 791	487 868
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	16	9 902	7 146
Réseau de distribution de l'eau potable	17	138 306	124 241
Traitement des eaux usées	18	33 424	3 096
Réseaux d'égout	19	173 102	154 555
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	20	5 557	6 441
Matières recyclables	21	5 974	6 915
Autres	22	922	981
Cours d'eau	23		
Protection de l'environnement	24	410	60
Autres	25		
	26	367 597	303 435
Santé et bien-être			
Logement social	27		
Sécurité du revenu	28		
Autres	29		
	30		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	31	9 534	6 755
Rénovation urbaine	32		
Promotion et développement économique	33		
Autres	34		
	35	9 534	6 755
Loisirs et culture			
Activités récréatives	36	90 087	52 551
Activités culturelles			
Bibliothèques	37	1 602	1 722
Autres	38	174	274
	39	91 863	54 547
Réseau d'électricité			
	40		
	41	1 220 275	902 114

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Sylvie Beaugard	1.1 Maire	67 250	18 207	26 173	
Marie-France Beaudry	1.2 Conseiller	18 000	9 000		
Stéphane Lussier	1.3 Conseiller	19 757	9 879		
Yvon Pépin	1.4 Conseiller	18 729	9 364		
Alain Daigle	1.5 Conseiller	20 275	10 138		
Amélie Fournier	1.6 Conseiller	18 000	9 000	2 343	1 172
Mélanie Gobeille	1.7 Conseiller	15 943	7 971		

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	OUI	NON
1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre	1	2 000 000 \$
Les questions 2 à 4 s'appliquent aux MRC et aux municipalités seulement		
2. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières?	2 <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023	3	47 240 \$
3. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières?	4 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
4. Information spécifique au <i>Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises</i> déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :		
Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	5	\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	6	\$
Ligne 3 : Autres revenus	7	\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	8	\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	9	\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	10	\$
Ligne 9 : Autres charges	11	\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	12	\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	13	\$
Ligne 14 : Débiteurs	14	\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	15	\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	16	\$
Ligne 19 : Créanciers et charges à payer	17	\$
Ligne 20 : Revenus reportés	18	\$
Ligne 21 : Dette à long terme	19	\$
Ligne 24 : Libres	20	\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	21	\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	22	\$
Montant des pardons de prêts constatés		
Solde cumulatif au début de l'exercice	23	\$
Constatés au cours de l'exercice	24	\$
Solde cumulatif à la fin de l'exercice	25	\$

Les questions 5 à 12 s'appliquent aux municipalités seulement

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

5. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :
- a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU. 26
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 27 _____ \$
- b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières. 28
- Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2023 29 _____ 400 424 \$
- c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM). 30
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 31 _____ \$
- d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM). 32
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 33 _____ \$
6. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)? 34
- Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)? 35
- Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :
7. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :
- a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation? 36
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 37 _____ \$
- b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation? 38
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 39 _____ \$
8. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)? 40
- Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :
- a) crédits de taxes 41 _____ \$
- b) autres formes d'aide 42 _____ 20 000 \$

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

9. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2023

Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2023

43 \$10. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2023 dans le cadre du *Volet entretien du réseau local* (ERL) du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMD

44 _____ \$

Total des frais encourus admissibles au volet ERL :

a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)

- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver

45 _____ \$

- Dépenses relatives à l'entretien d'été

- Systèmes de sécurité

46 _____ \$

- Chaussées pavées - entretien préventif

47 _____ \$

- Chaussées pavées - entretien palliatif

48 _____ \$

- Chaussées en gravier - entretien préventif

49 _____ \$

- Chaussées en gravier - entretien palliatif

50 _____ \$

- Systèmes de drainage

51 _____ \$

- Abords de routes

52 _____ \$

- Total des dépenses relatives à l'entretien d'été

53 _____ \$

b) Dépenses d'investissement

- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver

54 _____ \$

- Dépenses relatives à l'entretien d'été

55 _____ \$

c) Total des frais encourus admissibles

56 _____ \$

d) Description des dépenses d'investissement

- Relatives à l'entretien d'hiver :

- Relatives à l'entretien d'été :

e) Si le total des frais encourus à la ligne 56 n'atteint pas 90 % du montant de l'aide financière versée en 2023 (ligne 44), veuillez fournir les justifications :

f) Si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 53 et 55), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2023 (ligne 44), veuillez en fournir les explications :

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :

a) Numéro de la résolution

57 _____

b) Date d'adoption de la résolution

58 _____

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

11. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre?* 59
- Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :
- a) Numéro de la résolution 60 185-04-2020
- b) Date d'adoption de la résolution 61 2020-04-07
12. Règlement sur les informations devant être communiquées par une municipalité locale en application de l'article 8 de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.2)
- Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année*
- a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire 62 _____
- b) Nombre de signalements reçus d'un médecin 63 _____
- Examens, déclarations de chiens potentiellement dangereux et ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens*
- c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire au cours de l'année 64 3
- d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux au cours de l'année par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique 65 1
- e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure 66 1
- f) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves 67 _____
- g) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient 68 _____
- Normes relatives à l'encadrement et à la possession des chiens*
- h) Nombre total de chiens enregistrés auprès de la municipalité 69 1 010
- i) Nombre de chiens enregistrés auprès de la municipalité dont le poids est plus de 20 kg 70 428
- j) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux enregistrés auprès de la municipalité 71 4
- Règlement*
- k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1)? 72

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

La question 13 s'applique aux MRC et aux municipalités seulement

13. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises - Feux de forêt* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	73	_____	\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	74	_____	\$
Ligne 3 : Autres revenus	75	_____	\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	76	_____	\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	77	_____	\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	78	_____	\$
Ligne 9 : Autres charges	79	_____	\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	80	_____	\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	81	_____	\$
Ligne 14 : Débiteurs	82	_____	\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	83	_____	\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	84	_____	\$
Ligne 19 : Crédoiteurs et charges à payer	85	_____	\$
Ligne 20 : Revenus reportés	86	_____	\$
Ligne 21 : Dette à long terme	87	_____	\$
Ligne 24 : Libres	88	_____	\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	89	_____	\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	90	_____	\$

La question 14 s'applique aux MRC seulement

QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité**OUI** **NON**

1. Est-ce que le rapport financier est consolidé?

1

Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».

Si oui, présentez-vous le budget consolidé?

2

2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?

3

3. Bien que les normes sur les éléments incorporels achetés soient applicables aux organismes municipaux à compter de 2024 seulement, un organisme peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que l'organisme applique ces normes de façon anticipée?

4 **Les questions 4 à 6 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement.**

4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?

5

5. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?

6

6. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MERN une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État?

7 **La question 7 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.**

7. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier?

8

Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?

9 **Les questions 8 et 9 s'appliquent aux municipalités avec agglomération seulement.**

ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION

- J'atteste que le présent rapport financier consolidé transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation conformément à la procédure établie par celui-ci, a été déposé au conseil à la date indiquée ci-dessous.
- Je certifie que les informations, les rapports d'audit et l'attestation du trésorier ou du greffier-trésorier transmis de façon électronique au Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, le cas échéant, et que les copies originales signées de ces rapports et de l'attestation sont détenues par le présent organisme transmetteur.
- Je consens à la diffusion intégrale par le Ministère du rapport financier, des rapports d'audit et de tout autre document, tel que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le Ministère. Je confirme également détenir les autorisations nécessaires, notamment celle(s) de l'auditeur (des auditeurs) obtenue(s) selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Date de dépôt au conseil : 2024-05-07

Nom du signataire : Julie Lamarche, OMA

Fonction du signataire : Julie Lamarche

Date de transmission au Ministère : _____

Date et heure de la dernière modification : 2024-05-07 20:38